



Assemblée Générale 2021

Vendredi 11 février 2022

Clubs présents ou représentés :

Athis-Mons, Dourdan, Draveil-Sénart Val-de-Seine, Egly, Etrechy, Grigny, La-Ferté-Alais 2, Forges-lès-Bains Les Ulis, Lisses, Massy, Mennecy, Monthéry, Morangis, Morsang-sur-Orge, Orsay, Saint Vrain, Saintry-sur-Seine, Sainte-Geneviève-des -Bois, Soisy-sur-Seine, Villabé, Wissous

Soit 22 clubs sur 31 en Essonne, représentant 99 voix sur 127

Clubs absents :

Draveil-Orme, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Marcoussis, Saulx-lès-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villemoisson-sur-Orge. Etampes

Début de l'AG : 20h28

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents et réclame un instant de silence en mémoire aux archers disparus de cette saison et présente ses condoléances à leurs proches.

Ouverture de l'AG ordinaire :

Mot du Président

En ces temps de pandémie, toutes les activités ont été perturbées par des périodes de confinement, ou de reprises avec des conditions drastiques de la pratique.

Le comité présente ses vœux de bon rétablissement à ceux qui ont été infectés, et rappelle à tous les archers du département de se protéger et de respecter les gestes barrières.

RAPPORT MORAL 2021

Le Président rappelle brièvement les valeurs de l'Association :

- Organiser diriger et développer la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes
- Promouvoir et enseigner la pratique du tir à l'arc
- Développer des actions sportives en faveur de tout public
- Créer et organiser des concours et compétitions départementales

Il est impératif de rappeler que ce travail ne peut se faire qu'avec le concours de tous les clubs et compagnie qui s'applique au quotidien.

Les organismes de soutien :

- ANS - PSF avec la FFTA
- Contrat d'objectifs avec le Conseil Départemental
- Etat : Prise en charge du chômage partiel et aide par le fonds de solidarité

Merci aux bénévoles qui s'investissent pour le développement du Tir A l'arc en Essonne malgré les conditions difficiles qu'ils rencontrent. Nous avons pu en 2021 faire l'organisation du CD 3D à Draveil Sénart en juin, merci à tous les bénévoles du club. Mais depuis, un grand vide : pas de compétitions et une saison quasi blanche pour l'ensemble des archers.

Pour nos jeunes nous n'avons pas pu organiser le séjour de printemps et d'été à Chamarande comme d'habitude, nous souhaitons pouvoir cette année proposer cette activité. D'ailleurs les Jeunes sont les archers les plus assidus et les plus fervents à venir s'entraîner et montrer leur motivation.

Merci aux clubs qui prêtent leurs infrastructures, sans vous le Comité Départemental ne peut rien faire. Un besoin d'aide, notamment au niveau des travaux, est demandé à l'ensemble des clubs. Donner un peu de votre temps, afin de réaliser quelques travaux d'intérêt général ici au comité. Je remercie les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc en Essonne, malgré les conditions difficiles que vous rencontrez tous. Je sais que dans vos clubs, vous avez un engagement sincère de communiquer votre passion auprès d'un large public, de faire découvrir au plus grand nombre notre sport.

Licenciés : le nombre de nos adhérents en club progresse légèrement nous avons un gros travail à faire pour retrouver nos effectifs d'avant. Cette année nous constatons une progression avec 35 % de femmes.

Les salariés : Yann Cigrand nous a quitté en aout dernier, afin de poursuivre sa vie à la campagne pour un projet familial et professionnel.

Marie-Odile Nicolas continue les cours le soir et en journée vers un public diversifié. Elle assure également les formations, le Groupe Essonne et les actions de découverte.

Laurence Zastawny assure le secrétariat, les budgets, une partie de la comptabilité, l'élaboration de demandes de budget et travaille en collaboration avec Marie Odile sur les actions de découverte ou handis.

Prévisions 2022 :

- Stage en extérieur les 5 et 6 mai, ouvert à tous.
- Séjour Jeunes été 2022 du 22 aout au 26 aout avec 24 places max.
Les inscriptions peuvent déjà se faire auprès du secrétariat. Si les conditions sanitaires le permettent, vous pouvez dès maintenant communiquer l'offre dans vos clubs auprès de vos jeunes adhérents.
- Organisation de toutes les compétitions départementales en extérieur. Informations sur le site archers91.fr

Bon courage à tous !

Trésorerie (Raphael HODOROABA)

Le maintien des aides financières publiques, pour assurer la continuité de nos projets, a été primordial. Au nom du Comité, je remercie vivement le Conseil Départemental, le Conseil Régional Ile de France, et surtout l'Etat, avec la prise en charge du chômage partiel des 3 salariés, pour leurs aides, qui, actuellement, assurent notre survie.

69 761 euros de demandes d'aides ont été instruites en 2021 (voir subventions annexe 8), contre 72 803 € pour 2020.

Nous remercions les clubs qui ont rétrocédés les 3 euros par archers au Comité.

Cotisations des adhérents :

Avec 1614 licenciés (1860 en 2019, et 1400 en 2020), nous avons collectés pour 43 304 € de part départementale. Cotisation, ristourne déduite : 40 906 €

Salariés : Départ de Yann fin août, et possible départ à la retraite de Marie-Odile en juillet 2023. Nous avons provisionné les montants de départs de fin de carrière pour 11.156 euros.

URSSAF : exonération de 7.045 € cause Covid.

La Ligue

Concernant la dette de la Ligue de 20 000€ contracté, ramené à 17 300€, celle-ci a été remboursé en intégralité à la Ligue.

Question posée par un club : à quoi correspond les lignes d'aide indiquées sur le document d'aide à organisation pour les clubs. Le président explique en détail les éléments constitutifs de ces aides (par le CDTAE-par le club).

Votes : Rapport moral : voté à l'unanimité à 99 voix

Rapport financier : voté à l'unanimité à 99 voix

Commission Sportive (Alexandre CHRETIEN- Gerard DELVAL)

La division départementale n'a également pas pu se tenir en l'absence de concours, avec, de ce fait, pas de finalités.

Bonne participation des clubs essonniers à la DR jeunes à distance (Draveil et Morangis), Challenge par équipes pour les participants au DR pour les volontaires (Etampes, Orsay, Draveil, Morangis, Athis-Mons)

La D1 a également été organisé avec la seconde place de Draveil et la D2 pour Morsang Sur Orge.

La DNAP a fait également de bon résultat – 2eme pour draveil en Femme poulie et 3eme en homme poulie

Evènements de 2021-2022 :

Tenue du CD salle Adultes avec un nouveau format (catégories par jour)

Maintien du groupe Essonne : 11 archers seulement au regard des 35 archers précédemment.

Une manche de DR maintenue

Changement : les appellations de catégories : Poussin, Benjamin ,deviennent U11, U12, U13, dès la prochaine rentrée sportive en septembre 2022.

Il est vraiment nécessaire de motiver nos archers à participer aux différents concours, répondre présent à l'appel des organisateurs. Avoir un objectif fixé, permettra de garder motivé nos archers, de fidéliser et pérenniser nos licenciés

Commission Parcours (Gérard DELVAL)

Un des objectifs de la commission est de développer le tir Parcours comme l'année dernière.

Projet Maintenus :

Découverte

CD Campagne à Orsay

CD Nature à Draveil Sénart

CD 3D à Draveil Orme

Commission Débutants (Guillaume CORRE- Sandrine TARDIEU – Isabelle TISSOT)

La commission a pour objectif de proposer des rencontres à destination des débutants de première et seconde année de licence afin de les familiariser avec la compétition.

Le format de ses rencontres est adapté à leur niveau (rythme, distance et taille de blason).

La commission remercie les organisateurs des différentes rencontres qui permettent ainsi au département de développer ses actions envers les débutants et particulièrement les jeunes. Merci aux entraîneurs pour leur fidélité et leur implication en sortant tous les ans leurs débutants dans ces rencontres.

Merci aux arbitres et stagiaires qui donne à ces rencontres une dimension officielle pour nos débutants. Lors de la dernière réunion des présidents, plusieurs compagnies ont proposé leur terrain pour une découverte de parcours. La commission reviendra vers eux pour étudier la faisabilité et la date d'une découverte parcours

Saison 2022 : Maintien des rencontres en salle (Morangis, Mennecey) à 10m – Marcoussis a été annulé en février et une date est proposée le 26 mars. Les « extérieurs » sont maintenus pour le moment mais avec incertitude : 7 mai aux Ulis et 11 juin à Ste Geneviève des Bois.

Commission Formation (Marie Odile NICOLAS)

Depuis 3 ans maintenant, les inscriptions aux formations se font par le licencié lui-même sur son espace intranet FFTA, c'est une démarche personnelle de l'archer et non par le biais du Comité.

Les nouvelles formations fédérales

Peu de candidats pour la formation Passerelle qui permet d'accéder au diplôme Entraîneur Fédéral. La nouvelle démarche date de 2008

Nouveau format : Encadrant Fédéral (2 ans de pratique, 14 ans minimum) qui sera capable d'entraîner les débutants, contrairement aux assistants entraîneurs qui disparaissent. Pas d'examen, pas besoin de recyclage à l'issue de la formation.

L'entraîneur fédéral : à partir de 16 ans, avoir les quotas de performances, 32 heures de formations. Planning de formation régional. Un examen à la fin. Le stagiaire doit filmer le débutant en début d'année, puis juste avant l'examen afin de mesurer les points mis en place (3 épreuves d'une heure et demie)

Passerelle E1 / EF

Objectif : Mise à niveau de l'entraîneur en activité dans sa structure fédérale

Durée : 21 heures

Organisé uniquement par le Comité Régional

Examen identique à l'Entraîneur Fédéral.

Formation continue :

Actualiser les connaissances et les compétences des stagiaires sur une journée avec apports théoriques et mise en situation pratique.

Prolonger le statut « actif » de l'entraîneur pendant 3 ans.

Commission Labellisation (Philippe REGNAULT)

La nouvelle formule de labellisation a abouti à la délivrance de 2 labels pour l'année 2022 : labels Ambition pour le club de Draveil et pour la compagnie des Ulis.

Au plan national, sur 1620 clubs ou compagnies, 330 labels ont été accordés : 5 Elite, 33 Excellence, 253 Ambition et 39 Espoir.

La nouvelle mouture des labels perd en lisibilité avec une dénomination plus opaque.

Le principal écueil qui a rebuté de nombreux clubs a été l'élaboration du projet associatif. Bâtir ce projet demande un très gros investissement en temps et réflexion et nécessite de se projeter sur plusieurs années.

Cette nouvelle campagne de labellisation est intervenue en pleine période de rentrée sportive, et sortie de Covid et n'a pas été une priorité pour les Compagnies. Par ailleurs, les tutoriels diffusés ont été difficile à exploiter. Il n'en reste pas moins vrai que le projet associatif est un outil indispensable de gestion et chaque club/compagnie a intérêt de se doter de cet outil qui a pour finalité de fixer les objectifs à atteindre et permet d'en contrôler la bonne exécution.

Commission Arbitrage (Maamoun BERNICHI excusé)

2 nouveaux arbitres : Jean Marc LEBEGUE et Eric CORTES qui ont prêté serment le 9 janvier 2021 et le 18 septembre nous avons accueilli Bernard TAURAN.

Nous saluons également le départ de Monique Lebas qui souhaite arrêter l'arbitrage qu'elle avait commencé en 2001.

Serge Lebas, quant à lui, a souhaité également arrêter d'exercer après le Championnat de France Campagne à Draveil en sept 22.

Effectifs :

Nous avons le plaisir d'avoir de nouveaux candidats :

10 arbitres en formation : 3 sur la promotion 2020 (Durif – Dupuy – Viaud) ; 1 en 2021 (Besnard) ; 5 candidats pour la promotion 2022 (Vetele, Duon, Peres, Sousa, Regnault) , et 1 en 2023 (Corre)

La tenue des arbitres est prise en charge à hauteur de 50 % par le Comité soit environ 90 €.

Le Président de la Commission Départementale des Arbitres arrêtera ses fonctions afin de se consacrer à la formation des arbitres en tant que formateur dès septembre prochain.

Délégué à la FFTA : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à l'AG de la FFTA du 26 mars : un délégué Alexandre DEBRENNE de Morsang sur orge et son suppléant Philippe LETARTRE de Dourdan sont élus en vote par bulletin secret à 99 voix pour.

Clubs ayant votés (nombre de voix) :

Athis-Mons (4), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (5), Etrechy (3), Forges-lès-Bains (3), Grigny (1), La-Ferté-Alais 2 (3), Les Ulis (4), Lisses (6), Massy (8), Mennecy (6), Monthléry (5), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (5), Orsay (6), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saint Vrain (3), Saintry-sur-Seine (1), Soisy-sur-Seine (2), Villabé (1), Wissous (3)

Clubs n'ayant pas votés :

Draveil-Orme (1), Etampes (8), Gif-sur-Yvette (1), Marcoussis (4), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Saulx-lès-Chartreux (2), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (4).

QUESTIONS DIVERSES :

Question posée par un club : le club de Sainte Geneviève des Bois aura besoin d'une aide solidaire car le gymnase municipal sera fermé pour 6 mois à partir de juin pour cause de travaux.

Fin de l'AG : 22h35

Le Président
P Letartre

le Trésorier
R Hodoroaba

